Ret

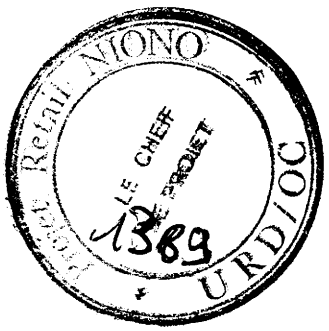

Département des systèmes agroalimentaires et ruraux
CIRAD-SAR

P13

EVOLUTION DES ACTIVITES DE L'URDOC CONSEIL RURAL, SUIVI-EVALUATION GESTION DE L'EAU ET DES FILIERES

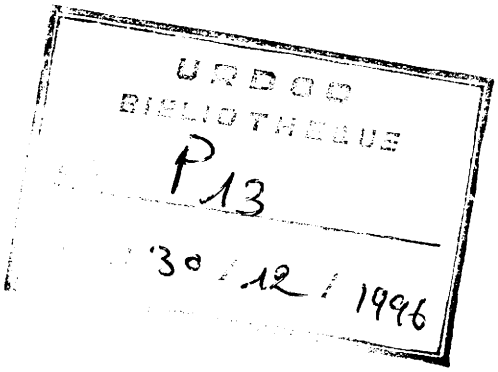

Rapport de mission à Niono
du 08 au 16 octobre 1996

Coo
0772

Jean-Philippe TONNEAU
CIRAD-SAR
n° 131/96

RESUMÉ

J.Ph. TONNEAU s'est rendu en République du Mali du 08 au 16 octobre 1996 à Niono (région de Segou), auprès de l'URDOC (Unité de Recherche-Développement/Observatoire du changement). Il a participé à la journée de réflexion sur l'avenir de l'URDOC du 14 octobre 1996.

Le rapport résume les supports préparés pour cette journée. Il aborde successivement la conception et les objectifs de l'URDOC, les activités menées, les attentes des partenaires. Il propose enfin un programme de travail qui prévoie une plus grande implication sur des thèmes de recherche liés au conseil de gestion individuel et collectif.

MOTS CLES

Mali, Office du Niger, Recherche-Développement, Systèmes irrigués, Conseil de gestion.

INTRODUCTION

J.Ph. TONNEAU s'est rendu en République du Mali du 08 au 16 octobre 1996 à Niono (région de Segou), auprès de l'URDOC (Unité de Recherche-développement/Observatoire du changement). Les objectifs de la mission étaient de préparer la tenue d'une journée de réflexion sur l'avenir de l'URDOC et de négocier les conditions de poursuite de la participation du CIRAD-SAR à ce projet. La mission a été essentiellement consacrée à la préparation de la journée de réflexion (rencontres avec les partenaires, bibliographie, rédaction de support[1]).

Le rapport présente l'URDOC et ses activités, puis propose quelques éléments de réflexion sur le futur de l'URDOC, en fonction de la littérature disponible, des débats et des opinions de l'auteur.

CONCEPTION DE L'URDOC

L'URDOC est de création récente. Le début de ses activités remonte à janvier 1995. Mais elle s'inscrit dans la continuité des actions de recherche-développement des projet RETAIL, depuis 1986. Ces actions concernaient alors un appui aux agriculteurs engagés dans l'intensification des systèmes rizicoles, intensification voulue et induite par l'Office du Niger dans le cadre de la politique de réhabilitation des aménagements.

La réhabilitation et l'intensification ont connu des succès évidents. Les rendements moyens en riz sont passés à 6 tonnes/ha. Ils ont permis une augmentation sensible des revenus des agriculteurs. Une dynamique de développement (services par exemple) s'est installée.

Ce succès a amené de nouvelles questions. Quatre axes prioritaires ont été retenus : la pérennisation des rendements rizicoles (évolution du planage, surconsommation en eau et risques de salinisation, viroses), la maîtrise des coûts de production (approvisionnement, petite motorisation, fumure à partir d'azolla pour substitution aux engrais techniques), la diversification par le maraîchage, les relations agriculture-élevage.

C'est par rapport à ces grands axes qu'un protocole tripartite IER/ON/Paysans a défini les objectifs généraux de l'URDOC qui doit assurer :

- la diffusion des résultats et des propositions de la recherche agronomique dans les conditions réelles des différents types d'exploitation,

---

[1] Voir en annexe 1 et 2 le programme et les conclusions de la journée

- l'observation et l'étude des innovations introduites par les agriculteurs,

- l'information et la capitalisation sur les évolutions et les changements d'ordres technique, financier, économique et social observés.

ACTIVITE MENEES PAR L'URDOC

Pour atteindre ces objectifs, l'URDOC mène trois grands types d'activités : suivis, études et expérimentations. Le domaine couvert ne se borne pas aux seuls aspects techniques.

Le suivi d'exploitations agricoles permet d'analyser l'évolution des stratégies des agriculteurs et d'obtenir des données chiffrées sur la performance des exploitations (coûts de production, détermination des revenus, importance du maraîchage...).

Le suivi des prix des produits maraîchers à Niono, Segou, Bamako a donné des premières indications sur l'organisation des marchés.

Les études ponctuelles ont permis, au niveau des filières, de faire des "points" sur des sujets considérés comme importants (culture du maïs sur la zone de Niono, diagnostic sur les systèmes d'élevage, diagnostic sur la filière maraîchère, approvisionnement en engrais, conséquences de la dévaluation sur la motorisation, gestion collective des batteuses...).

Au niveau de la parcelle, (diagnostic agronomique) les études ont identifié les évolutions des pratiques culturales, de la consommation de l'eau ou de l'état phytosanitaire.

Parallèlement à cette production de connaissance, l'URDOC a un rôle de "veille". Son équipe est attentive à toute la production de connaissance réalisée par les différentes institutions et missions travaillant sur la zone.

ORIGINALITE ET ATOUTS DE L'URDOC

L'intégration de ces différentes sources de connaissance permet à l'URDOC de jouer un rôle déterminant dans les relations entre paysans/agriculteurs/ recherche. En particulier, la capacité de traduction des demandes des agriculteurs en objets de recherche est reconnue par les partenaires. Des opérations de recherche (essais en régie ou en station) en découlent, en sus des enquêtes et suivis. Ces opérations sont menées en coopération avec l'IER. Des tests d'adaptation ou de mise au point, de pré-vulgarisation ou de démonstration associent étroitement les paysans, le conseil rural et l'URDOC.

Quelques résultats ont fait l'objet d'actions de formation et de diffusion (pour les agents du conseil rural ou des paysans) sous forme d'émissions radio, de fiches techniques, de visite ou de voyages d'études. Citons les émissions sur la conservation de l'échalote, les visites des tests azola et maïs, les voyages d'études à Baguineda (maraîchage) et dans les exploitations de la zone coton (intégration agriculture-élevage). Une cassette vidéo a été produite.

Dans un paysage institutionnel riche, l'originalité de l'URDOC est reconnue par les partenaires. Les travaux nombreux sont jugés de qualité. La souplesse de la structure lui permet de mettre en oeuvre des méthodes diverses mais coordonnées (enquêtes, suivi et expérimentations) pour aborder des thèmes eux-mêmes divers (de l'échalote à la motorisation intermédiaire). La souplesse permet de positionner très rapidement le problème, quitte à ce que le thème soit repris et développé par la suite, par la recherche (comme ce fut le cas pour la virose, la consommation de l'eau ou la salinisation), le suivi-évaluation ou le conseil rural. Veille et rapidité de réaction sont les premiers atouts de l'URDOC.

D'autres sont liés à l'utilisation de méthodes de travail avec les agriculteurs et leur encadrement, associant dialogue, expérimentation, suivi, conseil... Les liens de proximité sont forts entre l'URDOC et les producteurs.

Ce sont ces atouts qui expliquent que l'URDOC joue souvent un rôle de "facilitateur" dans les relations entre agriculteurs, développeurs, recherche. Ce rôle est favorisé par l'expérience ancienne de recherche-développement des techniciens de l'URDOC. Ces derniers disposent d'une bonne connaissance de la riziculture et des systèmes de production et maîtrisent les méthodes de travail en milieu rural.

DIFFICULTES RENCONTREES PAR L'URDOC

Les difficultés rencontrées par l'URDOC ont essentiellement été liées à une présence insuffisante des cadres. Le programme de travail a été conçu pour deux cadres : l'assistant technique (directeur du projet) et son adjoint. Les conditions du contrat d'assistance technique prévoyant 20 mois de présence sur les 36 mois de durée du projet et la formation suivie en France par le directeur adjoint, M. Yacouba Coulibaly, ont fait que l'URDOC n'a connu la présence simultanée des deux cadres que durant 8 mois. Cette force de travail réduite a empêché que les résultats (connaissance et méthodes) accumulés par l'URDOC soient totalement valorisés au niveau de l'Office. Avec cette remarque, sont abordées ici les attentes des partenaires.

Des problèmes de relations institutionnelles et de définition de rôles respectifs entre l'URDOC et l'IER d'une part, et l'Office du Niger d'autre part, ont été identifiés.

Ces difficultés de fonctionnement, sans gravité, sont liées au développement des activités de l'Equipe Système du Centre IER de Niono et à une relation trop limitée avec le Conseil Rural.

Par ailleurs, la difficulté de mesurer l'impact réel de l'URDOC au niveau de la production a été soulignée.

ATTENTE DES PARTENAIRES ET ANALYSE CRITIQUE DES ACTIVITES DE L'URDOC

Ces attentes sont nombreuses, en particulier celles de l'Office. Elles portent sur :

- une extension géographique des activités habituelles (suivi, études et expérimentations) à la zone de Molodo.

- une participation à la réflexion engagée par l'Office sur le suivi-évaluation, à la fois en terme de méthodes mais aussi pour l'utilisation des résultats.

- une meilleure intégration des résultats et des méthodes dans le conseil rural de l'Office. Cette demande se justifie d'abord par la nature de la démarche qui s'appuie sur la discussion de résultats techniques avec les agriculteurs. Mais, au-delà de ce problème méthodologique se dessine la difficulté pour les conseillers ruraux de répondre aux demandes, à chaque fois plus complexes des agriculteurs.

- une prise en compte de nouveaux thèmes de recherche, tels que le calendrier des travaux agricoles (nécessité de le resserrer pour éviter la surconsommation en eau et renforcer l'efficacité de la lutte antiaviaire), l'organisation de la filière échalote, les relations agriculture-élevage, etc.

Ces demandes, en particulier les deux dernières, sont significatives de la complexité croissante des problèmes posés aux institutions d'appui au développement rural. Au niveau des exploitations, les agriculteurs ont considérablement augmenté leur niveau technique de base. Leurs choix ne se font donc plus exclusivement en fonction de la maîtrise technique mais aussi des opportunités économiques ou des filières d'approvisionnement et de commercialisation... L'Etat s'est désengagé des fonctions approvisionnement, transformation et commercialisation. La perte de stabilité et de sécurité en résultant oblige les agriculteurs à raisonner leurs choix (cultures, itinéraires et pratiques culturales) de manière globale intégrant préoccupation économique, sociale (organisation du travail), technique...

Pour les mêmes raisons de désengagement de l'Etat, la gestion des filières ou de l'eau est rendue plus difficile. Les problèmes de coordination sont plus aigus et doivent faire l'objet d'action spécifique.

C'est dans cette perspective que doivent être comprises les thèmes de recherche que P.Y. LE GAL (juin 1996) proposait pour l'URDOC : la gestion individuelle et collective de systèmes irrigués. L'objectif n'est pas de faire des recommandations qui, vu les évolutions rapides de situations toujours spécifiques, auraient peu de chance d'être opérationnelles. Il est de fournir aux acteurs des éléments de réflexion les aidant à formuler leurs propres solutions. Ces thèmes de recherche et la démarche proposée sont du domaine de la recherche action.

La mise en oeuvre de ces propositions aurait l'avantage de valoriser au mieux les fonctions de "facilitateur" reconnues à l'URDOC. Elle pourrait être favorisée par la prise en charge d'un certain nombre d'activités aujourd'hui réalisées par l'URDOC, soit par le suivi-évaluation de l'Office ou les équipes systèmes de l'IER.

UN PROGRAMME DE TRAVAIL[2]

L'intérêt de ces orientations est peu discutable. Il convient de les mettre en oeuvre en tenant compte des limitations en personnel.

1997 verrait l'ouverture de trois grands chantiers : la participation à la réflexion engagée par l'Office sur le suivi-évaluation, la participation au conseil rural de la zone de Niono, le lancement d'opération de recherche-action autour de la gestion collective. Les activités habituelles de l'URDOC seraient poursuivies et étendues à Molodo.

La participation à la réflexion engagée par l'Office sur le suivi-évaluation

L'objectif est de valoriser l'expérience de l'URDOC dans le domaine des enquêtes et des suivis à deux niveaux :

- réflexion sur le dispositif global de suivi-évaluation de l'Office. Les résultats obtenus par l'URDOC doivent s'intégrer dans un dispositif plus large.

- transfert de méthodes pour la répétition d'un certain nombre d'enquêtes menées par l'URDOC dans d'autres zones.

La formation "en service" des agents du suivi-évaluation serait la manière la plus adéquate de travailler.

---

[2] Ce programme est une proposition qui n'a été validée que partiellement lors de la journée de réflexion de l'URDOC (cf. les recommandations en annexe 2).

La participation au conseil rural de la zone de Niono

L'action devrait permettre d'élaborer des méthodes et surtout des produits pédagogiques, transférés à d'autres zones, à échéance 1998.

Cette participation aborderait d'abord l'élaboration des contenus du conseil rural. Pour l'élaboration de ces programmes, une réflexion préalable devrait être organisée avec les conseillers. Elle porterait sur le rôle actuel du conseil rural face aux évolutions constatées dans la demande des agriculteurs. Des cadres du conseil rural, de l'URDOC et des spécialistes extérieurs animeraient cette réflexion qui débouchera sur des choix de contenus prioritaires et de méthodes d'intervention. Le résultat prévisible de cette réflexion sera un élargissement du conseil rural à la notion de gestion de l'exploitation et à l'utilisation plus fréquente de méthodes proches de celles des groupes de références. Ces groupes réunissent pour discuter d'un thème, des agriculteurs intéressés. L'objectif est d'aider les agriculteurs à faire leur choix grâce à des échanges d'expériences, enrichis d'informations et de données fournies par les conseillers. Les choix des agriculteurs sont d'abord stratégiques. Ils concernent les grandes orientations données à l'exploitation (quelles cultures, quels investissements ?). Les choix sont aussi opérationnels et organisationnels. Ils portent alors sur les pratiques culturales ou de transformation.

Pour engager ce travail, plusieurs produits sont disponibles au niveau de l'URDOC. Ce sont d'abord des *éléments de diagnostic* de la situation agricole de la zone. Ils portent sur la riziculture, la maintenance des aménagements, la mécanisation et la diversification.

Des données chiffrées pourront servir de support à des sessions d'animation, organisées par le conseil rural sur les choix stratégiques des agriculteurs, sur les pratiques culturales ou sur l'utilisation des équipements.

Outre sa participation à l'élaboration du programme, l'URDOC s'engagerait ensuite à la mise en oeuvre du conseil rural, à la fois par la production de fiches techniques (résultats[3]), mais aussi à la diffusion des méthodes (grâce à des modules de formation). Enfin, l'URDOC garantirait un suivi, à la demande, des activités au champ.

Le lancement de recherches-actions sur la gestion collective

L'objectif pour chacun de ces thèmes est de tester des méthodes de résolution de problèmes complexes d'organisation collective mettant en jeu plusieurs types d'acteurs aux intérêts différents. Ces méthodes organisent des négociations entre acteurs, au sein de groupements interprofessionnels, en s'appuyant sur des outils de modélisation des logiques et des comportements.

---

[3] Des fiches techniques sont disponibles sur l'azolla, le violet de Galmi, la conservation de l'échalote

Pour éclairer le débat, l'exemple de la qualité du riz est présenté.

La qualité du riz suppose :

- à la parcelle, des choix variétaux adaptés et une conduite efficace des opérations de récolte/battage,

- au niveau de l'exploitation et du rizier, des techniques de stockage préservant la qualité,

- au niveau du rizier, des opérations de décorticage, nettoyage, triage de qualité.

La qualité du riz dépend de l'ensemble de ces conditions et implique que :

- les différents acteurs aient conscience de l'ensemble du processus et perçoivent les tâches et fonctions exactes de chacun,

- qu'une organisation garantisse le flux du riz, en conditions les plus optimales pour l'objectif de qualité, mais en tenant compte des impératifs de chacun (temps de travail, période de mise en vente... etc).

- qu'un contrat définisse les règles techniques et financières (partage des revenus obtenus).

Information et négociation sont indispensables à la réussite d'un projet "qualité riz", où les agents de développement impliqués doivent posséder une connaissance approfondie de la filière mais aussi une capacité prospective.

L'ambition pour l'URDOC serait de fournir à l'Office, en charge de ces dossiers, les informations nécessaires et de systématiser les méthodes de négociation. L'URDOC dispose de diagnostics préalables concernant les dossiers qui pourraient être abordés en priorité :

- l'activité "battage" (prestataires de services) : l'objectif de l'étude est d'aider les gestionnaires de batteuses à concevoir des solutions assurant la rentabilité de l'activité, le renouvellement de l'équipement et la satisfaction de la clientèle. Le rapport de P.Y. LE GAL, déjà cité, développe ce thème.

- l'organisation des producteurs pour la commercialisation d'échalote, gestion des flux de production (date de récolte, stockage).

  Les comparaisons entre les prix sur les marchés à Niono, Segou, Bamako, montrent, pour l'échalote, des variations voisines sur les marchés de Segou et Bamako pendant les mois de mars à septembre. Au delà, les prix sont très supérieurs à ceux de Niono. Le produit peut même être absent du marché. L'amplitude des variations est beaucoup plus importante à Niono que dans les deux marchés urbains avec des prix atteignant 900 FCFA/kg au moment des besoins en semences.

Ceci souligne l'intérêt des cases de conservation d'oignon, ne serait-ce que pour la conservation des semences, jusqu'en septembre/octobre. Sur les marchés de Bamako et Segou, les prix de l'échalote diminuent par la suite. Pendant les périodes d'avril à août, les prix diffèrent relativement peu entre Niono, Bamako et Segou (de 10 FCFA/kg entre Niono/Segou et de 20 FCFA/kg Niono/Bamako). Au-dessous de 250 kg pour Segou et 300 kg pour Bamako, il n'est donc pas intéressant d'acheminer sa production dans les centres urbains. Les prix sur le marché de Niono ont augmenté en valeur absolue entre 1993 et 1995, que ce soit pour l'échalote fraîche ou séchée, mais aussi en valeur relative : les prix passent désormais d'un facteur 1 à 11 entre avril et octobre pour l'échalote fraîche et de 1 à 2,5 pour l'échalote séchée (au lieu de respectivement 5 et 1,6 en 1993).

Ces différences de prix justifient une réflexion sur l'approvisionnement du marché, à la fois en terme de période de production, de stockage, de mise en marché pour réussir une gestion des flux optimale.

- la maîtrise du calendrier agricole pour éviter la surconsommation d'eau et faciliter la lutte antiaviaire.

L'absence de pompage et l'abondance de la ressource en eau dans la zone de l'Office ont favorisé la surconsommation en eau par rapport aux besoins de riz. La réhabilitation des aménagements s'est d'abord traduite par une diminution des consommations autour de 15 000 m3/ha. Le phénomène précédent semble réapparaître (URDOC, 1996). Une meilleure connaissance des stratégies des agriculteurs en matière de gestion de l'eau à la parcelle permettrait de mieux comprendre le pourquoi de ces évolutions. Le resserrement du calendrier agricole apparaît comme une première voie. Il aurait aussi l'avantage de faciliter la lutte antiaviaire en concentrant la production sur un ou deux mois. Néanmoins, il est probable qu'une diminution des consommations en eau individuelles passera par la mise en place de règles collectives de distribution, par exemple sur la base de quotas, ou d'un paiement au volume consommé. Quelles que soient les solutions envisagées, elles devront être négociées entre les différents acteurs concernés. Une bonne représentation du fonctionnement des réseaux hydrauliques tertiaires et quaternaires et des comportements individuels en matière de gestion de l'eau, permettrait d'apporter à cette réflexion des éléments plus objectifs.

- relations riziculture/élevage

Par leurs sous-produits, les cultures irriguées représentent une source de fourrage significative pour les animaux. Compte-tenu des modes actuels d'épargne paysanne, les troupeaux tendent à augmenter avec l'accroissement des revenus. Enfin, la présence de parcelles cultivées toute l'année sur l'aménagement et la mise en eau permanente des réseaux favorisent une dégradation de ces derniers par les troupeaux divaguant sur le périmètre et une augmentation des risques de dégâts sur les cultures. Partant de ce constat et d'une étude antérieure (COULIBALY et al., 1994), l'URDOC souhaite développer une réflexion sur la gestion de l'espace et des troupeaux, à une échelle qui dépassera nécessairement la seule zone de Niono, compte tenu des transhumances. Cette réflexion devra prendre en compte les comportements des propriétaires d'animaux et des bergers, les contraintes et les potentialités d'affouragement et d'abreuvement en fonction des différents types d'animaux (bovins de reproduction, bovins de trait, petits ruminants).

La représentation de ces éléments sur des cartes apportera aux acteurs concernés les outils nécessaires à leurs prises de décision en matière de réglementation de ces déplacements périphériques et à l'intérieur des aménagements (d'après LE GAL, 1996).

Pour chacun de ces chantiers, l'URDOC devra veiller à une systématisation importante des expériences afin de pouvoir garantir évaluation et reproduction si nécessaire.

MOYENS

Pour pouvoir effectuer ces travaux, la présence des deux ingénieurs devra être garantie pour l'ensemble de l'année 1997. La conception des actions "conseil rural" et "recherche action" devra mobiliser les missions d'appuis.

CONCLUSION

La recherche-développement au sein des projets Retail a toujours été **novatrice** : méthodes d'expérimentation et de diffusion, enquêtes, suivi. C'est ce caractère qui justifie l'existence de l'URDOC. L'évolution institutionnelle des partenaires est grande. L'Office développe ses activités de Conseil Rural et de suivi-évaluation. Il souhaite l'appui de l'URDOC.

Par ailleurs, l'équipe système du centre de l'IER de Niono se renforce et utilise souvent les mêmes méthodes. L'URDOC se voit proposer la valorisation de ses méthodes dans une association plus étroite avec l'Office. Mais à côté de cette action de confirmation de la qualité des travaux de l'URDOC, des opérations plus novatrices doivent être développées. Elles pourraient concerner la gestion collective des ressources, des moyens de production ou des marchés.

ANNEXE 1

JOURNEE DE REFLEXION SUR L'AVENIR DE L'URDOC
Le 14 octobre 1996

OBJECTIFS

Rassembler les différents partenaires pour définir le contenu et les modalités d'actions futures de l'URDOC à la lumière du fonctionnement et des résultats obtenus depuis sa création.

DEROULEMENT

09h30 ***Accueil et présentation des objectifs des journées***

10h00 ***Présentation du bilan de l'URDOC*** - R. DUCROT

10h30 ***Débat***

11h00 ***L'opinion des partenaires***

11h00 Les agriculteurs de la zone
11h20 IER - M. DOUMBIA
11h40 Office du Niger - M. M'BOYE COULIBALY, chef de Zone de Niono
12h00 Débat

12h30 ***Repas***

14h30 ***Des propositions pour l'avenir***

14h30 Les propositions des agriculteurs
14h40 Les propositions de l'IER - M. BINO TEME
15h00 Les propositions de l'Office du Niger - M. Fernand TRAORE

15h30 ***Débat***

17h00 ***Synthèse des débats*** - M. DELACROIX, CFD

17h15 ***Pause***

17h45 ***Discussions sur les recommandations***

19h30 ***Clôture***

JOURNEE DE REFLEXION SUR L'AVENIR DE L'URDOC
RECOMMANDATIONS

1. Des représentants de l'Office du Niger, de l'IER, de la Caisse Centrale, de l'URDOC et du CIRAD se sont réunis le 14/10/96 à Niono pour discuter de l'avenir de l'URDOC. La liste des participants et l'ordre du jour sont présentés en annexe.

2. Le bilan des activités de l'URDOC a été présenté par son responsable (cf. les transparents ayant servi à la présentation).

   L'URDOC a trois grands types d'activités : études, suivis et expérimentations. L'URDOC a mené ses activités soit directement, grâce à son équipe d'ingénieurs et de techniciens, soit en commandant, à diverses institutions ou personnes de droit privé, des études ou recherches.

3. L'appréciation portée par les différents partenaires sur le travail effectué depuis moins de deux ans est positive. En particulier, ont été reconnus :

   - la souplesse de la structure qui lui permet de mettre en oeuvre des actions très diverses (de la virose du riz à la motorisation intermédiaire), rapidement, en réponse aux demandes des agriculteurs.

   - l'efficacité de gestion pour fournir à ses prestataires (notamment l'IER) les moyens financiers pour la mise en oeuvre des opérations de recherche.

   - la proximité avec les agriculteurs de la zone.

4. Néanmoins, des problèmes de relations institutionnelles et de définition des rôles respectifs entre l'URDOC et l'IER d'une part, et l'Office d'autre part, ont été identifiés. Des "duplications", des confusions, des difficultés de communication et de transfert des résultats en ont résultés. Par ailleurs, les participants ont constaté la difficulté à mesurer l'impact des travaux de l'URDOC au niveau des agriculteurs.

5. Pour donner plus d'impact à l'action de l'URDOC et en pensant à la pérennisation des actions, l'Office a demandé que l'URDOC recherche une plus grande synergie avec les actions menées dans le cadre de l'Office (Conseil Rural et Suivi-Evaluation). Cette synergie pourrait se concrétiser par :

   - une meilleure intégration des résultats et des méthodes dans le Conseil Rural de l'Office. Cette demande se justifie par la nature du conseil rural qui s'appuie sur la discussion de résultats techniques avec les agriculteurs.

- par un appui méthodologique (recueil et traitement) au suivi-évaluation de l'Office.

Les participants ont souscrit à cette demande et ont réfléchi aux conditions de sa mise en oeuvre. Cette réflexion a débouché sur des recommandations concernant le champ d'intervention, les orientations, le domaine d'intervention, les missions et l'organisation.

6. Champ d'intervention

La vocation de l'URDOC est de mener des activités intéressant l'ensemble de la zone de l'Office. Pour cela, l'articulation avec le Conseil Rural et le Suivi-évaluation est à privilégier. Elle permettra la démultiplication des actions de l'URDOC et de l'IER.

7. Orientations

L'action de l'URDOC doit concourir à l'amélioration économique et financière des filières de production et des exploitations agricoles de la zone de l'Office du Niger. L'URDOC participe à ce titre à la politique d'intensification des productions et aide à la gestion optimale des ressources mobilisées par les producteurs.

8. Domaine d'intervention

Les domaines d'intervention de l'URDOC sont ceux de la recherche-développement opérationnelle et de suivi-évaluation qui induisent et mesurent les changements obtenus par l'adaptation et l'adoption des innovations techniques, technologiques ou de gestion. Le terme de gestion est compris au sens large. Il englobe la gestion de l'exploitation, objet du Conseil Rural et la gestion collective qui prend en compte des thèmes de recherche, tels que le calendrier des travaux agricoles, l'organisation des filières, les relations agriculture-élevage...

9. Les missions de l'URDOC ne sont pas modifiées. Ce sont toujours :

- la diffusion des résultats et des propositions de la recherche agronomique dans les conditions réelles des différents types d'exploitation,

- l'observation et l'étude des innovations introduites par les agriculteurs,

- l'information et la capitalisation sur les évolutions et les changements d'ordre technique, financier, économique et social observés.

10. Organisation

Pour mettre en oeuvre ces orientations, les participants recommandent une concertation efficace entre IER/URDOC/ON/Producteurs. Cette concertation doit contribuer à développer des programmes de travail commun, avec une répartition précise du rôle et des fonctions de chacun. A titre indicatif, quelques orientations ont été données. L'identification des besoins est de la conpétence conjointe des agriculteurs, de l'IER, de l'Office et de l'URDOC ; la recherche thématique est de la compétence de l'IER ; la recherche-développement est de la compétence de l'IER et de l'URDOC ; l'appui méthodologique au conseil rural est de la compétence de l'URDOC ; la vulgarisation est de la compétence de l'Office.

Le suivi-évaluation et le Conseil de gestion sont de la compétence de l'URDOC et de l'ON.

Pour atteindre le niveau de concertation requis, un comité de pilotage sera créé. Il réunira le PDG de l'Office et le Chef de Zone de Niono, le Directeur Scientifique de l'IER et le Chef du Centre de Niono, des producteurs, les cadres de l'URDOC et les bailleurs de fonds.

Les activités du suivi technique seront poursuivies en veillant à une coordination plus active.

Enfin, deux groupes de travail, à durée de vie limitée, réuniront des représentants des producteurs, de l'IER, de l'Office et de l'URDOC. Ils seront chargés d'élaborer un programme de travail organisant l'implication de l'URDOC et de l'IER dans le conseil rural et le suivi-évaluation. Ils présenteront leurs travaux au Comité de Pilotage qui tiendra à cette occasion sa première session.

11. Pour réaliser le programme découlant de ces orientations, la présence permanente et simultanée des deux cadres de l'URDOC sera nécessaire. Les participants ont demandé au représentant de la Caisse Française de Développement d'étudier les possibilités de garantir la présence de l'Assistant Technique, chef de projet sur l'ensemble de l'année 1997.

ANNEXE 2

TRANSPARENTS UTILISES
LORS DE LA PRESENTATION
DU BILAN DE L'URDOC

BILAN DE L'URDOC

Raphaèle DUCROT

LE 14/10/96.

OBJECTIFS DE L'URDOC :

DE CRÉATION RÉCENTE, JANVIER 1995.

MAIS DANS LA CONTINUITÉ DES ACTIONS DE RECHERCHE/DÉVELOPPEMENT DES PROJETS RETAIL.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'URDOC :

. LA DIFFUSION DES RÉSULTATS ET DES PROPOSITIONS DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DANS LES CONDITIONS RÉELLES DES DIFFÉRENTS TYPES D'EXPLOITATION,

. L'OBSERVATION ET L'ÉTUDE DES INNOVATIONS INTRODUITES PAR LES AGRICULTEURS,

. L'INFORMATION ET LA CAPITALISATION SUR LES ÉVOLUTIONS ET LES CHANGEMENTS D'ORDRE TECHNIQUE, FINANCIER, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL OBSERVES.

AXES PRIORITAIRES

- . LA PÉRENNISATION DES RENDEMENTS,
- . LA MAÎTRISE DES COÛTS DE PRODUCTION,
- . LA DIVERSIFICATION PAR LE MARAÎCHAGE,
- . LES RELATIONS AGRICULTURE ÉLEVAGE.

ACTIVITÉS MENÉES PAR L'URDOC :

SUIVIS, ÉTUDES ET EXPÉRIMENTATIONS.

APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE.

LE SUIVI D'EXPLOITATIONS AGRICOLES PERMET

- D'ANALYSER L'ÉVOLUTION DES STRATÉGIES DES AGRICULTEURS
- D'OBTENIR DES DONNÉES CHIFFRÉES SUR LA PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS (coûts de production, détermination des revenus, importance du maraîchage...

LE SUIVI DES PRIX DES PRODUITS MARAÎCHERS

A NIONO, SEGOU, BAMAKO

DES INDICATIONS SUR L'ORGANISATION DES MARCHES.

LES ÉTUDES PONCTUELLES ONT PERMIS :

.AU NIVEAU DE "FILIÈRES" DE FAIRE DES "POINTS"

- Culture du maïs sur la zone de Niono,
- Diagnostic sur la filière maraîchage (production, consommation, commercialisation)
- Diagnostic sur les systèmes d'élevage,
- Approvisionnement en engrais,
- Conséquences de la dévaluation sur la motorisation,
- Gestion collective des batteuses

.AU NIVEAU DE LA PARCELLE (DIAGNOSTIC AGRONOMIQUE) DE SUIVRE LES ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES CULTURALES,

- Évolution du planage
- Consommation de l'eau
- L'état phytosanitaire.

L'URDOC A AUSSI ***UN RÔLE DE "VEILLE"***.

- ***DES OPÉRATIONS DE RECHERCHES EN COOPÉRATION AVEC L'IER.***
(ESSAIS EN RÉGIE OU EN STATION)

- ***DES TESTS*** D'ADAPTATION OU DE MISE AU POINT, DE PRE-VULGARISATION OU DE DÉMONSTRATION
-

DES ACTIONS DE FORMATION (POUR LES AGENTS DU CONSEIL RURAL OU DES PAYSANS)

ORIGINALITÉ DE L'URDOC

LA SOUPLESSE DE LA STRUCTURE LUI PERMET DE METTRE EN OEUVRE DES MÉTHODES DIVERSES MAIS COORDONNÉES (ENQUÊTES, SUIVI OU EXPÉRIMENTATIONS) POUR ABORDER DES THÈMES EUX-MÊMES DIVERS (DE LA VIROSE DU RIZ A LA MOTORISATION INTERMÉDIAIRE).

LA SOUPLESSE PERMET DE POSITIONNER TRÈS RAPIDEMENT LE PROBLÈME, QUITTE A CE QUE LE THÈME SOIT REPRIS ET DÉVELOPPES PAR LA SUITE, PAR LA RECHERCHE (COMME CE FUT LE CAS POUR LA VIROSE OU LA SALINISATION), LE SUIVI-EVALUATION OU LE CONSEIL RURAL.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR L'URDOC..

UNE PRÉSENCE INSUFFISANTE DES CADRES.

LES RÉSULTATS (CONNAISSANCE ET MÉTHODES), ACCUMULES PAR L'URDOC, N'ONT PAS ÉTÉ TOTALEMENT VALORISES AU NIVEAU DE L'OFFICE.

DES PROPOSITIONS : LE RAPPORT LE GAL :

DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE SUR LE CONSEIL DE GESTION :

- INDIVIDUEL (EXPLOITATIONS)
- .COLLECTIF POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES D'ORGANISATION POSES PAR LA GESTION DE L'EAU (ÉTALEMENT DES CALENDRIERS), L'APPROVISIONNEMENT, LA COMMERCIALISATION, LA TRANSFORMATION...

ANNEXE 3

DEROULEMENT DE LA MISSION

08/10 Voyage Paris-Bamako
Installation à Bamako. Réunion avec R. DUCROT

09/10 Réunion de travail avec :
- M. BINO TEME (IER)
- M. DE MILLY (MAC)
- M. LOYNET (CIRAD)
- M. DELACROIX (CFD)

Contact avec M. NIANGADO (Directeur IER)
Voyage Bamako-Niono

10/10 Réunion de travail avec F. TRAORE (PDG Office)
Visite terrain

11/10 Réunion de travail avec M. BOYE COULIBALY (Chef de Zone Niono Office)
Réunion de travail avec M. DOUMBIA et collaborateurs IER Niono
Bibliographie

12/10 Réunion de travail avec M. ELIAS GORO (DADR Office)
Bibliographie

13/10 Rédaction support - Organisation pratique journée

14/10 Journée de réflexion sur l'avenir de l'URDOC

15/10 Rédaction des recommandations provisoires
Voyage Niono-Ségou
Contacts avec PDG Office et M. DELACROIX (CFD)
Voyage Ségou-Bamako
Réunion de travail avec M. BINO TEME (IER) et M. TALL (consultant)
Rédaction rapport

16/10 Voyage Bamako - N'Djamena

ANNEXE 4

LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES

MM.	EL HADJI OMAR TALL	
	NIANGADO	Directeur Général IER
	BINO TEME	Directeur Scientifique IER
	TRAORE	PDG/ON
	ELIAS GORO	DAAR/ON
	DELACROIX	CFD
	DE MILLY	MAC
	LOYNET	CIRAD
	BOYE COULIBALY	Chef de Zone Niono Office
	DOUMBIA	IER Niono
	et collaborateurs	
	Producteurs de la zone	